

RELANCE DE L'AVIS A LA MANIFESTATION D'INTERET N°5 / PAEEJ / 2022-2023 POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DES DONNEES DES FOURNISSEURS DES EQUIPEMENTS DE POULLAILLERS ET DES ALIMENTS DES POULETTES PONDEUSES COMMERCIALES TYPE HY-LYNE BROWN POUR LE COMPTE DES MICROPROJETS COLLINAIRES FINANCES PAR LE PROGRAMME D'AUTONOMISATION ECONOMIQUE ET D'EMPLOIS DES JEUNES (PAEEJ) EN SIGLE EN PROVINCE KIRUNDO

Date de publication : Le 07/03 /2023

Date limite de dépôt des offres : Le 26 /03 /2023

Le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emplois des Jeunes (PAEEJ) en sigle, souhaite confier à une entreprise intéressée, à s'inscrire dans le vivier des fournisseurs du PAEEJ.

Par le présent avis, le PAEEJ invite les entreprises intéressées à manifester leur intérêt enfin de livrer les équipements poulaillers et les aliments des poulettes pondeuses commerciales type Hy-Lyne Brown pour le compte des microprojets collinaires financés par le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emplois des Jeunes (PAEEJ) en sigle, en province KIRUNDO.

Les entreprises soumissionnaires devront fournir les documents suivants :

- i. Avoir un numéro de registre de commerce ;
- ii. Avoir un numéro d'identification fiscale ;
- iii. Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du PAEEJ ;
- iv. Les spécifications techniques détaillées;
- v. Une offre technique et une offre financière

1. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel et ou en groupement) et possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 de la loi no 1/04 du 29 Janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

2. Présentation de l'offre

Les documents constitutifs de l'offre seront présentés dans deux enveloppes distinctes contenues dans une grande enveloppe :

La première enveloppe contiendra l'offre technique et comprendra les éléments suivants :

- Registre de commerce ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur National du PAEEJ ;
- Les spécifications techniques détaillées;

La deuxième enveloppe contiendra l'offre financière et renfermera les éléments ci-après :

- Le bordereau des prix ;
- Délais de livraison.

La manifestation d'intérêt, portant mention : « **Manifestation d'intérêt N°5 /PAEEJ/2022-2023 pour les fournitures des équipements poulaillers et des aliments des poulettes pondeuses commerciales type Hy-Lyne Brown pour le compte des microprojets collinaires financés par le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emplois des Jeunes (PAEEJ) en sigle, en province KIRUNDO, LOT.....** », devra être déposée physiquement au secrétariat du Chef de Département Administratif et Financier au Bureau siège du PAEEJ, sis à Gitega, quartier Bwoga I, en face de l'Ecole des Travaux Publics (ETP), Tél : 22405144/ (+257) 61060404/ 62695860 au plus tard le 26/03/2023 à 10h00. L'ouverture des offres se déroulera le même jour à 10h30min au bureau siège du PAEEJ.

2. Langue et nombre d'exemplaires

Les offres sous pli fermé sont rédigées en français. Seront signées et cachetées par les soumissionnaires et seront établies en trois (3) exemplaires dont l'original et deux (2) copies. L'original doit porter la mention « **Original** » et les copies la mention « **Copies** ». En cas de divergence entre l'original et les copies, seul l'original fera foi.

3. Les Termes de référence sont transmis en annexe à cette manifestation d'intérêt.
4. Le contrat sera signé entre la société coopérative financée par le PAEEJ et le fournisseur sélectionné après analyse du dossier de manifestation d'intérêt.

Le Coordonnateur National
Prof. Désiré MANIRAKIZA



TERMES DE REFERENCE RELATIVE A LA RELANCE DE L'AVIS DE LA MANIFESTATION D'INTERET N°5/ PAEEJ / 2022-2023 POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DES DONNEES DES FOURNISSEURS DES EQUIPEMENTS POULAILLERS ET DES ALIMENTS DES POULETTES PONDEUSES COMMERCIALES TYPE HY-LYNE BROWN POUR LE COMPTE DES MICROPROJETS COLLINAIRES FINANCES PAR LE PROGRAMME D'AUTONOMISATION ECONOMIQUE ET D'EMPLOI DES JEUNES (PAEEJ) EN SIGLE EN PROVINCE KIRUNDO

SPECIFICATIONS TECHNIQUES FOURNITURES :

1. FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE POULAILLER DANS LA PROVINCE KIRUNDO

1^{ère} lot : SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS POULAILLER

Désignation	Quantité	Spécifications
Balance 20kg	1 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - Balance de cuisine professionnelle - Assiette en acier inoxydable - Graduation à 100 gr - Poids maximal 20 kg - Etat neuf - Emballé en carton
Balance sensibilité 1g	1 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - Une balance électronique pour mesurer des petites quantités ; - Une sensibilité 1g ; - Le poids n'excédant pas 1kg - Etat neuf - Emballé
Mangeoires	20 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - Long 120 cm intérieur - Large 15 cm intérieur

		<ul style="list-style-type: none"> - En planche - Avec pognée solide - Fixé et centré sur deux supports en bois Ø 7 cm comme pieds
Abreuvoirs	20 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - En plastique - Capacité 4 litres - Couleurs Rouge-blanc
Pondoirs	40 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - Des logettes juxtaposées, en planche ; - Dimensions de chacun : 40 cm x 40 cm x 40 cm ; - Avec une butée (bandeau de 10 cm) pour retenir la paille ; - Avec une petite « promenade » de 20 cm par rapport à l'alignement de la façade du pondoir pour permettre de surélever le pondoir tout en laissant un petit espace de promenade aux poules ; - Toit plat ;
Pulvérisateur	1 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - En plastique - Capacité 16 litres - Couleur blanche - Etat neuf - Emballé
Seaux	1 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité 20 litres - En plastique



Bidons	1 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité 20 litres - Avec couvercle - En plastique
Pelles	1 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - En métal - Manche en bois
Brouette	1 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - Etat neuf - Avec roue en caoutchouc - En bon état
Fourches	1 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - En métal - Manche en bois
Paire de bottes	2 x 113	<ul style="list-style-type: none"> - Original



2. LA FOURNITURE DES ALIMENTS POUR POULES PONDEUSES DANS LA PROVINCE KIRUNDO

Spécifications techniques des concentrés des poules pondeuses :

Numéro d'article	ARTICLES	Spécifications techniques	QUANTITÉS
2 ^e LOT :	Fourniture d'aliments Démarrage des poules pondeuses dans les coopératives collinaires de la Province KIRUNDO	Aliments de Démarrage des poules pondeuses : <ul style="list-style-type: none"> - Taux protéique : Au moins 21 % ; - Energie Métabolisable : Au moins 2 900 kcal ; - Cellulose brute : Au maximum 5 % ; - Taille des particules : confer le tableau ci-bas Démarrage ; - Fabrication récente : La production n'excède pas 1 semaine 	291,2 kg x 113
3 ^e LOT	Fourniture de Premier aliment de Croissance des poules pondeuses dans les coopératives collinaires de la Province KIRUNDO	Premier aliment de Croissance des poules pondeuses : <ul style="list-style-type: none"> - Taux protéique : 17 % - Energie Métabolisable : Au moins 2 800 kcal ; - Cellulose brute : Au maximum 5 % ; - Taille des particules : confer le tableau ci-bas Croissance ; - Fabrication récente : La production n'excède pas 1 semaines 	390,6 kg x 113
4 ^e me LOT	Fourniture de Deuxième aliment de Croissance des poules pondeuses dans les coopératives	Deuxième aliment de Croissance des poules pondeuses :	527,8 kg x 113

	collinaires de la Province KIRUNDO	<ul style="list-style-type: none"> - Taux protéique : 15,5 % - Energie Métabolisable : Au moins 2 800 kcal ; - Cellulose brute : Au maximum 5 % ; - Taille des particules : confer le tableau ci-bas Croissance ; - Fabrication récente : La production n'excède pas 1 semaines 	
5 ^{ème} LOT	Fourniture d'aliment Pré-ponte des poules pondeuses dans les coopératives collinaires de la Province KIRUNDO	Aliment Pré-ponte des poules pondeuses : <ul style="list-style-type: none"> - Taux protéique : 16,5 % - Energie Métabolisable : Au moins 2 800 kcal ; - Cellulose brute : Au maximum 5 % ; - Taille des particules : confer le tableau ci-bas Développement ; - Fabrication récente : La production n'excède pas 1 semaines 	971,6 kg x 113
6 ^{ème} LOT	Fourniture d'aliment de la Période de pic de ponte des poules pondeuses dans les coopératives collinaires de la Province KIRUNDO	Aliment de la Période de pic de ponte des poules pondeuses : <ul style="list-style-type: none"> - Taux protéique : 17 % - Energie Métabolisable : Au moins 2 800 kcal ; - Cellulose brute : Au maximum 4 % ; - Taille des particules : confer le tableau ci-bas Production ; - Fabrication récente : La production n'excède pas 1 semaines 	2 543,8 kg x 113

	<p>Fourniture d'aliment de Ponte des poules pondeuses dans les coopératives collinaires de la Province KIRUNDO</p>	<p>Aliment de Ponte des poules pondeuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux protéique : 16,5 % - Energie Métabolisable : Au moins 2 750 kcal ; - Cellulose brute : Au maximum 4 % ; - Taille des particules : confer le tableau ci-bas <p>Production ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication récente : La production n'excède pas 1 semaines 	<p>9 413,6 x 113</p>
--	---	---	----------------------

Profil des aliments poules pondeuses dans la Province KIRUNDO

TAILLE DES PARTICULES	Démarrage	CROISSANCE	DÉVELOPPEMENT	PRODUCTION
< 1 mm	Diamètre 1-3 mm, l'aliment miette doit contenir moins de 10% de particules fines	< 15%	< 15%	< 15%
1-2 mm		45 – 60 %	32 – 35%	20 – 30%
2-3 mm		10 – 25%	25 – 40%	30 – 40%
> 3 mm		-	5 – 10%	10 – 15%



FORMULE ALIMENTAIRE POULES PONDEUSES

Ingrédients	Phase	Démarrage	Premier aliment de Croissance	Deuxième aliment de Croissance	Aliment Pré-ponte	Aliment période de Pic de ponte	Aliment de ponte
		0-7 Semaine	7-12 Semaine	12-17 Semaine	17ème Semaine-1% production	1% production-40. Semaine	40-100 Semaine
NOM DES MATIERES PREMIERES		Qtté (kg)	Qtté (kg)	Qtté (kg)	Qtté (kg)	Qtté (kg)	Qtté (kg)
Maïs		55	56	54	59	60	63
Son de riz		0	8	10,8	4,4	0	0
Tourteaux de Soja (46% CP)		17	10	7	9	15	15
Tourteaux de tournesol (36% CP)		10	10	10	11	7	5
Tourteau de Palmiste		3	4	4	4,2	4,6	3,1
Farine de poisson		7,2	4,1	3,3	3	2	2
Huile		1,8	2	2	2	2	2
Calcium		0	0	0	0	0	0
Calcaire		2	2	2	2,5	3,5	3,5
Farine d'os		3	3	3	4	5	5,5
Sel		0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Méthionine		0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Thréonine		0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Premix poules pondeuses		0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
TOTAL		100,00	100,00	97,00	100,00	100,00	100,00

Les Fournitures devront être conformes aux spécifications et normes suivantes :

No	Désignation de la fourniture	Spécification technique
1	Farine de maïs	Matières azotées totales : 8-12% MS
2	Tourteaux palmistes	Matières azotées totales : 13-14% MS
3	Premix	Contenant vitamines, oligoéléments, macroéléments, Acides aminés, stabilisateurs et facteurs de croissance

N.B :

1. La livraison se fera dans toutes les communes de toutes les provinces.
2. La monnaie en laquelle seront exprimés les prix est le Franc Burundais.
3. Le montant de la soumission est libellé taxe sur la valeur ajoutée comprise.
4. Le montant du marché n'est révisable ou actualisable que dans les conditions définies par le Code des Marchés Publics.

P